AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-5-10-76 : 00848

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "NORD et PICARDIE"
(NORD - PAS-DE-CALAIS - SOMME - AISNE - OISE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX - B.P. 355 - 62005 ARRAS - Tél. : 21.04.21

Rég. recettes Dir. Dép. Agric.
13, Grand-Place - 62022 ARRAS
C.C.P. LILLE 5701-50

ABONNEMENT ANNUEL
50 F

Bulletin N° 74 - 1er OCTOBRE 1976

TENTHREDE DE LA RAVE SUR CRUCIFERES FOURRAGERES

Des dégâts parfois spectaculaires dus à ce ravageur nous ont été signalés dans certains secteurs. Les attaques peuvent être rapides et brutales.

Les larves de cet hyménoptère ou fausses chenilles mesurent de 15 à 18 mm. Elles sont cylindriques, de couleur gris foncé à noirâtre avec une bande gris verdâtre sur les côtés. Elles possèdent 3 paires de pattes thoraciques et 8 paires de pattes abdominales. Elles peuvent dévorer plus ou moins complètement le feuillage des crucifères ne laissant subsister que les nervures.

Il est important de surveiller attentivement toutes les parcelles de crucifères afin d'intervenir le plus rapidement possible sur les jeunes larves.

Si un traitement est jugé nécessaire, réaliser un traitement soigné du feuillage par pulvérisation à l'aide d'un produit à base de lindane (400 à 600 g de matière active à l'ha), de parathion (300 g de matière active à l'ha) ou de phosalone.

CULTURES LEGUMIERES

DESINFECTION DU TERRAIN DE FORCAGE DE L'ENDIVE : Lutte contre Scherotinia sclerotiorum, champignon très souvent responsable de la pourriture molle et gluante des racines.

1 - Moyens de lutte culturaux :

Eliminer toutes les racines douteuses et en mauvais état physiologique, conséquence d'un dessèchement excessif ou d'une gelée.

Eviter de laisser des "Trous d'air" entre les racines et bien tasser la terre.

Ramasser soigneusement les racines et les chicons pourris et les évacuer loin du terrain de forçage.

2 - Moyens de lutte physiques et chimiques :

2 - 1 - Moyens de lutte physiques :

.Utilisation de la vapeur :

Pour les forceries très atteintes, la technique de lutte en traitement du sol à la vapeur sera la plus efficace. Cette méthode permet de détruire les organes de conservation et également les autres agents de Pourriture.

Il faut traiter au moins les 30 premiers centimètres de terre à une température de 90 à 95° C. Ces travaux seront effectués par une entreprise spécialisée.

30

.../...

IMPRIMERIE DE LA STATION DU NORD PICARDIE DIRECTEUR-GERANT : P. JOURNET

. Fumigation de Bromure de Méthyle :

Ce fumigant tue les insectes à tous les stades. Il contrôle la plupart des champignons parasites.

En raison des dangers réels que représente la manipulation de Bromure de Méthyle pour l'homme, l'opération sera faite par une entreprise spécialisée.

2 - 2 - Moyens de lutte chimiques :

On peut utiliser les produits suivants :

- le Dazomet - Produits commerciaux : - Basamid granulé de B.A.S.F.,
  - Fongosan de Prochin.

Le Dazomet agit par vapeur en se décomposant dans le sol. Pour une température du sol de 15 à 20° C respecter le délai de 2 à 3 semaines avant la mise en place des racines. Avantages : son utilisation ne nécessite pas de matériel particulier. Répandu sur le sol , le produit sera immédiatement incorporé au moyen d'une fraise.

- le Quintozène - Produits commerciaux : - Quintozyl 30 M de Prochin,
  - Cryptonol spécial E de La Quinoléine,
  - Solstan de Sopra,
  - Fongiclor 30 de Vilrex.

Tous ces produits s'épandent soit par poudrage, soit par pulvérisation et sont incorporés au moyen d'une fraise.

- le Bénomyl - le Méthylthiophanate -

Il semble que les efficacités du Quintozène, du Bénomyl et du Méthylthiophanate soient comparables. Traiter par pulvérisation les racines en place à raison de 2 grammes de Bénomyl pour 10 litres d'eau et par mètre carré de couche, ou 2,5 kg de Méthylthiophanate par hectare. Eviter les arrosages excessifs après le traitement.

MOUCHE DE L'ENDIVE :

Traiter les collets à la mise en couche avec du Diméthoate (30 g de MA/hl) ou du Formothion (50 g de MA/hl).

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles,

JP. PIQUEMAL - G. CONCÉ - S. LAFON

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "NORD-PAS-de-CALAIS-PICARDIE", Par Intérin,

C. SCHOUTTETEN

.../...